

ayant souscrit \$326, le total des recettes s'est élevé à \$1018 qui ont couvert entièrement les dépenses de l'année.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE CHAMPLAIN.

Nous voudrions que tous les rapports de nos sociétés d'agriculture fussent semblables à celui de Champlain. Nous n'aurions alors qu'à les insérer dans notre journal pour donner une idée exacte des travaux de chaque société. Voici la conclusion du rapport que nous donnons en entier.

La société d'agriculture du comté de Champlain a l'honneur de soumettre à votre Chambre le rapport de ses opérations et de ses procédés durant l'année mil huit cent soixante et six, et par lequel vous pourrez observer facilement qu'elle n'a rien négligé pour encourager l'agriculture dans le dit comté, tant sous le rapport d'achat de graines fourrages et de graines de lin de Russie qu'elle a achetées du gouvernement au montant de trente minots et qu'elle a distribuées aux membres de la dite société, que sous le rapport des expositions et des achats d'animaux d'espèce améliorée, qui sont maintenant à l'usage de la dite société.

Que le montant de la souscription des membres de la dite société qui sont au nombre de trois cents, s'est élevé à la somme de \$387; ce qui a mis la dite société en état de toucher le maximum de l'octroi du gouvernement pour la dite année 1866.

Que la dite société a acheté, le printemps dernier pour une somme de \$350 de graines fourragères qui ont été distribuées aux membres de la société pour les encourager à l'amélioration du paccage et à la formation des prairies artificielles.

Qu'il a été dépensé aussi une somme de \$120 que la Chambre d'agriculture a retenue pour payer les trente minots de graine de lin de Russie achetés par la dite société.

Qu'il a été dépensé de plus une somme de \$75 pour prix accordés pour l'exhibition des champs dans plusieurs paroisses; et une somme de \$300 a été accordée en prix à l'exposition agricole et industrielle du comté de Champlain, tenue le neuf d'octobre dernier.

Qu'enfin une somme de \$160 a été employée pour achats de bœufs et d'instruments d'agriculture pour l'usage des membres de la société, tel que le tout est amplement détaillé dans le rapport qui vous est soumis avec la présente.

Que la manière dont les deniers de la dite société ont été ainsi employés durant la dite année 1866 a paru rencontrer l'appro-

bation générale des membres qui la composent, et c'est par ce mode d'employer ses deniers qu'elle a pu compter un aussi bon nombre de souscripteurs et former par là une somme d'argent plus que suffisante pour faire progresser la dite société.

Par ordre, ROB. TRUDEL,
Sec. Trés. de la société.

Après avoir parcouru les comptes de la Société nous avons constaté qu'en effet la direction de cette Société ne laisse rien à désirer. Le concours des récoltes sur pied comprend les plantes sarclées améliorantes et les domaines les mieux cultivés. La plus grande étendue de terre défrichée est également récompensée et nous en félicitons la Société de Champlain. Voilà la manière pratique d'arriver au défrichement de nos terres incultes. Un concours d'animaux, de produits de la laiterie et de manufactures domestiques complète la liste des prix offerts dans le comté. Reste l'importation et la distribution de graines fourragères et de lin de Riga. Aussitôt que la société pourra employer à l'achat de reproducteurs de choix les \$400 employées à la distribution de la graine de trèfle, un grand progrès aura été réalisé. Déjà \$150 ont été employées à l'importation de bœufs Leicester, ce qui démontre une ferme détermination d'arriver bientôt à l'amélioration du bétail de toutes les espèces. La direction doit en prendre son parti et importer hardiment les étalons dont elle a besoin. L'achat de quelques instruments améliorés mérite également nos félicitations. Somme toute, Champlain est un des comtés où le progrès agricole marche hardiment et sûrement.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BAGOT.

Bagot compte 786 membres dont la souscription s'est élevée à \$948, plus la souscription de l'Hon. Laframboise, le représentant du comté, au montant de \$150, formant un total de \$1099. C'est, croyons-nous, la souscription la plus élevée de toutes nos sociétés d'Agriculture. En ajoutant les autres sources de revenu, Bagot se trouve en face d'une recette énorme de \$1812. Avec de pareils moyens on est en droit de se demander quels sont les résultats obtenus.

Disons d'abord que la direction a adopté les concours des récoltes sur pied ainsi que des domaines les mieux cultivés; nous l'en félicitons. L'Exposition annuelle ne reçoit que le bétail de toutes les espèces, les produits de la laiterie et les manufactures domestiques. Tout cela est très-bien et entraîne une dépense de \$600.